



CONSEIL MUNICIPAL Réunion du 24 juin 2019

Le 24 juin deux mil dix-neuf à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 11 juin 2019, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Claude ROYOUX, Maire.

Présents : Mmes Sirieix, Desplat, Bonnet-Njamkepo. Ms. Royoux, Bourdonnay, Damaz, Verdier.

Absents excusés : Mr Dubois donne pouvoir à Mr Royoux, Mr Challos donne pouvoir à Mr Bourdonnay.

Absents : M. Herreman, M. Dutailly, Mme Gillot.

Mr Bourdonnay est élu secrétaire de séance.

2019 / 29 – CONVENTION RELATIVE A L'ETUDE DE PREFAISABILITE URBAINE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE POUR LE REAMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG

L'EPF Normandie a été sollicité pour nous accompagner dans l'acquisition d'une propriété de 2700 m² situé en plein centre-bourg.

Nous nous interrogeons sur la possibilité d'y implanter une bibliothèque ainsi que des équipements publics tout en retravaillant l'aménagement de son centre-bourg.

Nous souhaitons un accompagnement pour la définition d'une pré- faisabilité urbaine, technique et économique sur ce projet.

La mission de l'EPF Normandie comportera trois phases :

- Un diagnostic urbain et réglementaire sommaire,
- Une approche de capacité sur la base de la programmation envisagée par la collectivité,
- Un premier bilan prévisionnel de l'opération et une feuille de route opérationnelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE M. Claude ROYOUX et Mme DESPLAT Julie comme élus référents.

AUTORISE M. le Maire à signer la convention d'Etude FLASH avec l'EPF Normandie et tous les documents relatifs à cette étude.

Voté à l'unanimité.

2019 / 30 – TIRAGE AU SORT DES JURY D'ASSISES

Le maire procède au tirage au sort d'un juré d'assises à partir de la liste électorale selon l'arrêté préfectoral du 20 mars 2019.

Le tirage au sort donne le résultat suivant :

1) Page 43, ligne 2, n°412, Mr FRUITIER Denis domicilié 6 lot. Les Cordes de Motteux, né le 13/06/1961

Cette personne sera avisée par courrier personnel.

Voté à l'unanimité.

2019 / 31 – CONVENTION EPN POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA MARE COMMUNALE « AUX COQUILLAGES »

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

AUTORISE M. le Maire à signer la convention avec EPN (Evreux Portes de Normandie) pour les travaux de restauration de la mare communale « aux Coquillages ».

Voté à l'unanimité.

2019 / 32 – APPEL D'OFFRE ARCHITECTE POUR LA RENOVATION DE L'EGLISE

Dans le cadre de la protection du Patrimoine, il devient nécessaire de procéder à la rénovation de l'Eglise de Marcilly sur Eure. La procédure d'appel d'œuvre pour le choix de l'architecte ayant été infructueuse,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de choisir la société AB'CIS Architecture pour mener à bien ce projet de rénovation,

AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

Voté à l'unanimité.

2019 / 33 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Afin d'assurer le financement de certains gros projets, le Conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de demander une subvention auprès du Département pour les projets suivants :

- Sanitaires des maternelles (équipement en cabines fermées pour les moyennes sections)
Devis COMEPAL 1 167,43 € ttc
- Copeaux pour l'aire de jeux - Devis Broquet 2 340,00 € ttc
- Tour des arbres (sécurité cour maternelles) - Devis Broquet 2 195,28 € ttc
- Remise à niveau de la cuisine restauration scolaire :
 - Acquisition d'un lave-vaisselle avec chargement et déchargement latéral + évier et douchette - Devis SCEPMA 11 023,24 € ttc
 - Réfection des portes des placards (charnières, serrures, placage inox) - Devis Houy 1 440 € ttc.
 - Remplacement de la cuisinière électrique largeur max 50cm plaques de cuisson ordinaires - Devis Darty 219,99 € ttc.
 - Acquisition d'un réfrigérateur avec compartiment congélateur en haut ou en bas Devis Darty 429,00 € ttc.

DECIDE de demander une subvention auprès de l'agglomération d'Evreux, au titre des Fonds de Concours 2019 pour les projets suivants :

- Sanitaires des maternelles (équipement en cabines fermées pour les moyennes sections)
Devis COMEPAL 1 167,43 € ttc
- Copeaux pour l'aire de jeux - Devis Broquet 2 340,00 € ttc
- Tour des arbres (sécurité cour maternelles) - Devis Broquet 2 195,28 € ttc
- Remise à niveau de la cuisine restauration scolaire :
 - Acquisition d'un lave-vaisselle avec chargement et déchargement latéral + évier et douchette - Devis SCEPMA 11 023,24 € ttc
 - Réfection des portes des placards (charnières, serrures, placage inox) - Devis Houy 1 440 € ttc.
 - Remplacement de la cuisinière électrique largeur max 50cm plaques de cuisson ordinaires - Devis Darty 219,99 € ttc.
- Acquisition d'un réfrigérateur avec compartiment congélateur en haut ou en bas
Devis Darty 429,00 € ttc.
- Festival du film documentaire - participation de la réalisatrice du film Céline Dréan - Devis « Vivement Lundi ! » 360,00 € ttc
- Tracteur KUBOTA – mairie de Cierrey 12 000 €
- Travaux d'abattage et de dégagement du mur de silex mare « aux coquillages » - Devis jcev 4 775.90 ttc
- Automatisation portail du cimetière – devis Lebrun Marie 5 094€ ttc
- Modernisation du serveur informatique – Devis Cife numérique 2 686.80€ ttc
- Mise à niveau du poste secrétaire – Devis Cife informatique 328.99 € ttc
- Acquisition de matériel pour les services techniques – Leroy Merlin 370.98 € TTC

Voté à l'unanimité.

2019 / 34 – DEMARCHES JURIDIQUES

M. le maire explique le litige rencontré avec un administré – domicilié rue de Nonancourt – concernant un problème de bornage.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

AUTORISE M. le maire a engagé des poursuites juridiques à l'encontre de ce riverain et à signer tous documents afférents à ce litige.

Voté à l'unanimité.

2019 / 35 – NOMINATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL DANS LE CADRE DU RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020

Monsieur le Maire informe que le recensement de la population est organisé entre le 16 janvier et le 15 février 2020.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) demande à la commune de nommer un coordonnateur communal avant le 30 juin 2019.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V,
Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population,

Considérant la nécessité de désigner un coordonnateur afin de réaliser les opérations de recensement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DESIGNE Mme BOISTE Aurélie, Rédacteur Territorial, comme coordonnateur d'enquête pour le recensement de la population 2020.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'arrêté de nomination.

Voté à l'unanimité.

2019 / 36 – ENCAISSEMENT

Le conseil municipal, après avoir délibéré,
DECIDE d'accepter le remboursement de :

- 1 103.15 € correspondant au 1er versement du sinistre DU 14/04/2019 des barrières devant la pharmacie.

Voté à l'unanimité.

DIVERS

- Rapport 2018 eau et assainissement,
- Terrain angle rue de la Mésangère et rue de Nonancourt,
- Pylône Orange,
- Voirie EPN – Programme des travaux 2020
- Devis pour la mise en sécurité de la mare « Aux coquillages »
- Devis Cife Informatique
- Achat d'un Kubota d'occasion
- SIEGE – Programmation 2020
- Division de terrain rue de Bû
- Procès-verbal interruption de travaux
- Interdiction poids lourds RD 52
- Sens unique ruelle du Bon Secours
- Sortie Ecole flaqué d'eau
- Panneau indicateur chaussée déformée rue de Bu
- Trottoir non entretenu angle route de Dreux et rue de la Gare risque de chute
- Plan Canicule